

	Grille tarifaire mise à jour le 20/04/23	
Prestations	Honoraires (pourcentage du prix de cession)	Observations
<b>SOCIETES</b>		
Moins de 2 M€	7.5%	
Entre 2 M€ et 5 M€	5.00 %	
Entre 5 M€ et 15 M€	3.00 %	
Au-delà	1.5 %	
<b>Forfait fixe</b>		
Mémo + RDV	entre 5 et 10 000 Euros	
<b>FONDS DE COMMERCE</b>		
Moins de 500 000 Euros	10 %	Charge vendeur
Entre 500 000 Euros et 1 000 000	7,5 %	Charge vendeur
Plus de 1 000 000 Euros	5 %	Charge vendeur
<b>BAREME IMMEUBLE PRO</b>		
AVEC UN MINIMUM DE 4.000,00 € HT		
MONTANT < 100.000 €	10 % HT du prix de vente HT et HD	Charge vendeur
MONTANT ENTRE 100.000 € ET 200.000 €	8 % HT du prix de vente HT et HD	Charge vendeur
MONTANT ENTRE 200.000 € ET 300.000 €	7 % HT du prix de vente HT et HD	Charge vendeur
MONTANT ENTRE 300.000 € ET 1.000.000 €	6 % HT du prix de vente HT et HD	Charge vendeur
MONTANT > 1.000.000 €	5 % HT du prix de vente HT et HD	Charge vendeur
	7 % HT du prix de vente HT et HD Charge vendeur	
Tarif apports d'affaires Vendeur	6 % HT du prix de vente HT et HD	Contrat d'apporteur d'affaires
Taris apports d'affaires Acquéreur	10 %	
Tarifs rémunération apport de dossier	10 %	
<b>Tarif partenaires négociés</b>		
Evaluation	200 Euros	
Diagnostic comptable et fiscal	En fonction de la taille de l'entreprise et des besoins	En fonction de la taille de
Audits	En fonction de la taille de l'entreprise et des besoins	
<b>BAREME IMMEUBLE PRO</b>		
BAIL	30 % HT du loyer annuel de base HT et HC répartis entre le preneur et le mandant	15 % preneur 15 % mandant
BAIL COURTE DUREE	20 % HT du loyer annuel de base HT et HC répartis entre le preneur et le mandant	10 % preneur 10 % mandant
CESSION DE DROIT AU BAIL	10 % HT du prix de vente HT à la charge du cédant avec un minimum de 4.000,00 €	
CESSION DU FOND DE COMMERCE	10 % HT du prix de vente HT à la charge du cédant avec un minimum de 4.000,00 €	